

C'est maintenant qu'il faut procéder aux reformes :

- dotons les Nations Unies d'un effectif général permanent dont la tâche sera de planifier et de mener les opérations de maintien de la paix;
- créons, au sein de l'ONU, un collègue militaire qui aura pour mandat de former un corps d'officiers capables de travailler ensemble;
- faisons en sorte que les Nations Unies soient en mesure de stocker du matériel et d'expédier rapidement par avion l'équipement et le personnel voulus sur les théâtres d'opérations;
- élaborons un code de conduite et des modalités d'intervention communes pour tout le personnel servant sous le drapeau de l'ONU, puisque l'Organisation souffre des mêmes problèmes d'interopérabilité qui ont été la bête noire de l'OTAN au fil des années;
- enfin, engageons nos pays à garder en état d'alerte des troupes auxquelles le Secrétaire général pourrait faire appel à bref avis lorsqu'une crise se présente.

D'autres reformes s'imposent également si l'on veut améliorer la capacité des Nations Unies d'intervenir efficacement dans les domaines de la paix et de la sécurité et dans ceux de l'aide et des secours humanitaires.

En premier lieu, il y a la question des finances. Il est tout à fait inacceptable que le Secrétaire général des Nations Unies parcoure le monde, sébile à la main, pour exhorter les pays membres, grands et petits, à payer leur quote-part.

L'Organisation des Nations Unies ne peut fonctionner efficacement si elle est en perpétuelle crise financière. Chaque pays convaincu de la valeur de l'Organisation doit verser sa quote-part en entier et dans les délais prescrits. Quant à elle, l'ONU doit aux contributeurs du monde entier de veiller à dépenser chaque dollar avec sagesse et à bon escient.

Nous devons également examiner en profondeur la structure des Nations Unies, dans une double optique : d'abord pour nous assurer qu'il est fait le meilleur usage possible des ressources disponibles, ensuite pour transformer la structure organisationnelle de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, afin qu'elle corresponde davantage au monde d'aujourd'hui et non à celui d'il y a 40 ans.

Enfin, nous devons établir des relations de travail plus efficaces entre les Nations Unies et les institutions régionales. A cet égard, les Nations Unies et l'OEA (Organisation des Etats Américains) montrent la voie en conjuguant leurs efforts pour restaurer la démocratie et la liberté en Haïti.

Je sais que la tâche est colossale et que nous ne pouvons transformer les Nations Unies en une journée, un mois ou une année.

Mais devant la sauvagerie brutale des séigneurs de Somalie, en ex-Yougoslavie ou ailleurs, devant la terreur et le désespoir gravés sur le visage de centaines de milliers de réfugiés, devant les indicibles souffrances de tant de civils innocents, peut-il exister une tâche plus urgente que de nous doter du meilleur outil possible pour promouvoir la paix, la démocratie et la liberté?

Nous sommes sortis vainqueurs de la Guerre froide. Notre défi, et notre récompense, consistent aujourd'hui à réformer nos institutions internationales de manière qu'elles soient au diapason d'un monde plus complexe et plus imprévisible que jamais. La clarté d'esprit et l'indomptable détermination qui nous ont permis de traverser avec le succès que l'on connaît quatre décennies d'une lutte difficile sont tout aussi nécessaires aujourd'hui que pendant cette période. Nous devons à nos enfants de leur léguer un monde plus sûr, plus libre et plus pacifique. ■

Les priorités du Canada à la Première commission

La 48^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU 48) débutera à New York le 21 septembre. Les membres de la Première commission, où le Canada a toujours joué un rôle très actif, se pencheront sur le contrôle des armements et sur le désarmement.

Durant les séances de la Première commission de l'AGNU 47, les priorités du Canada, en matière de contrôle des armements et de non-prolifération, étaient de terminer les négociations concernant la Convention sur les armes chimiques (CAC) et de renforcer les instruments internationaux de non-prolifération, comme le TNP et la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Le Canada a également souligné l'importance d'amorcer des négociations multilatérales sur un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, de renforcer les mesures de contrôle des technologies, de mettre sur pied et d'appliquer des régimes régionaux de contrôle des armements, tout en liant au besoin mesures internationales et mesures régionales.

En outre, le Canada a présenté une résolution, adoptée sans mise aux voix, deman-

dant aux États membres d'indiquer comment il conviendrait de donner suite aux travaux du groupe d'experts des Nations Unies sur la vérification; notre pays a aussi présenté une résolution sur l'interdiction de produire du matériel fissile pour les armes et autres engins nucléaires explosifs.

Sauf dans le cas de la CAC, déjà signée, la délégation canadienne à l'AGNU 48, sous la direction de l'ambassadrice au désarmement Peggy Mason, cherchera à atteindre les objectifs énumérés ci-dessus. Le Canada insistera particulièrement pour que la Première commission adopte des résolutions sur la négociation d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires dans le cadre de la Conférence du désarmement. Notre délégation jouera également un rôle central dans la rationalisation des travaux de la Première commission en profitant des nouvelles chances d'accroître le dialogue et la coopération entre anciens adversaires.

Le Canada continuera de porter un grand intérêt aux résolutions suivantes qui devraient être étudiées par l'AGNU 48 :

TNP : Selon toute probabilité, une résolution sera présentée sur le processus d'examen et de prorogation du TNP en 1995. Le Canada continuera de réclamer la reconduction indéfinie du TNP et l'adhésion de tous les pays.

Vérification : On a déjà entrepris l'étude d'une résolution provisoire du Canada exigeant la formation d'un nouveau groupe d'experts des Nations Unies, dans la foulée de celui de 1990.

CTBT : Le Canada encouragera l'AGNU à tout mettre en oeuvre pour appuyer les négociations CTBT à venir à la Conférence du désarmement, particulièrement en ce qui concerne la question essentielle d'un régime de vérification efficace.

Production de matières fissiles : Le Canada poursuivra ses efforts habituels en vue d'interdire la production de matières fissiles.

Transparence dans les armements : Une résolution sera probablement présentée sur la deuxième étape du programme de travail concernant le registre des armes des Nations Unies. Le Canada continuera de parrainer conjointement cette résolution.

Notre pays présidera aussi le groupe Barton ainsi que le Groupe des États démocratiques où sont débattues les résolutions. Le groupe Barton est né pendant les années 1970 et comprend les pays occidentaux. Quant au deuxième groupe, il a été formé durant l'AGNU 47 et transcende largement les divisions traditionnelles Est-Ouest et Nord-Sud. ■